



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Approbation des procès-verbaux  
de la 288<sup>e</sup> session du Conseil  
d'administration**

1. Le projet de procès-verbaux de la 288<sup>e</sup> session a été distribué afin que les membres qui souhaiteraient y apporter des corrections puissent les communiquer au Bureau au plus tard le jeudi 18 mars 2004 à midi.
2. *Aucun correctif n'ayant été reçu, le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 288<sup>e</sup> session.*

Genève, le 19 mars 2004.

*Point appelant une décision:*      paragraphe 2.